

## Introduction

L'économie mondiale est de plus en plus interconnectée, avec des échanges commerciaux, des investissements et des flux de capitaux qui transcendent les frontières nationales. Les institutions économiques internationales et les blocs économiques internationaux jouent un rôle important dans cette dynamique. Les institutions économiques internationales, telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, ont été créées pour aider les pays à gérer les défis économiques mondiaux, telles que les crises financières et les problèmes de dette. Les blocs économiques internationaux, tels que l'Union européenne (UE) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), sont des organisations régionales de coopération économique qui cherchent à promouvoir le commerce et la prospérité régionale.

Dans ce dernier chapitre, nous examinons les objectifs, les structures et les mécanismes de fonctionnement des principales institutions économiques internationales et des blocs économiques internationaux. Nous verrons comment ces institutions et ces blocs ont évolué au fil du temps, ainsi que leurs avantages et leurs limites. Nous examinons également les défis accordés à ces institutions et blocs sont confrontés dans un contexte de changements économiques, politiques et sociaux, tels que l'augmentation du protectionnisme et la remise en question de la mondialisation.

En fin de compte, nous verrons que les institutions économiques internationales et les blocs économiques internationaux sont des acteurs clés de l'économie mondiale, qui ont une influence significative sur les flux commerciaux, les investissements et les politiques économiques des pays membres. Comprendre leur fonctionnement et leur rôle dans l'économie mondiale est essentiel pour comprendre les tendances économiques actuelles et les défis futurs.

## SECTION 1 : Institutions économiques internationales

Présentation des principales institutions internationales ayant une vocation économique. Les institutions économiques internationales exercent une influence fondamentale sur les transactions internationales dans le monde. Ces institutions devaient contribuer à une amélioration des échanges internationaux et à une libéralisation de la politique commerciale. Les organisations internationales (OI) représentent la forme la plus courante de multilatéralisme.

### 1.1 Définitions :

Une institution ou une organisation internationale est l'association d'États souverains établie par un traité international ou une convention multilatérale entre ses membres et elle est dotée de plusieurs organes qui peuvent être communs selon les organisations internationales.

Une organisation internationale (OI) est « une structure formelle, durable, établie par un accord entre ses membres (gouvernementaux et/ou non gouvernementaux), à partir de deux ou plusieurs États souverains, dans le but de poursuivre un intérêt commun aux membres » (Clive Archer)

Selon Larousse : l'Organisation internationale est un groupement composé ou non d'États (organisation intergouvernementale), à vocation soit universelle, soit régionale ou

continentale. (Les organisations internationales ont notamment pour objet la sécurité collective des États et la promotion de la condition humaine dans la communauté mondiale.)

Une organisation internationale est une personne morale de droit public. Elle est créée par traités par des États souverains. Une organisation internationale comprend généralement une constitution ou une charte qui rappelle son origine et prévoit la structure, la composition, les conditions de participation et les fonctions de celle-ci, ainsi que des organes, principaux, subsidiaires, pléniers ou restreints, qui remplissent des fonctions liées à l'activité de l'organisation dans laquelle ils sont intégrés.

## 1.2 Objectifs des institutions internationales.

Une institution internationale a également pour but de réaliser des intérêts communs afin de les protéger et de les soutenir à travers le monde et face aux autres institutions tels que les États. En effet, les organisations internationales possèdent une personnalité juridique qui se distingue de celle des États.

Les grandes institutions économiques visent la régulation de l'économie internationale et la coordination des politiques nationales, et sur les implications politiques des grands accords économiques internationaux, des blocs économiques régionaux, des ententes commerciales et financières.

Elle permet d'englober dans la réflexion la coopération interétatique et la solidarité transnationale, qu'encourage le rapprochement entre les sociétés, et de mieux percevoir les convergences qui se sont opérées entre tous ces acteurs.

## 1.3 Exemples d'institutions internationales

Banque mondiale (BM)	Banque africaine de développement (BAD)	Banque ouest-africaine de développement (BOAD)
Fonds monétaire international (FMI)	Institut du monde arabe (IMA).	Institut européen des hautes études internationales
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL)	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Organisation mondiale du commerce (OMC)	World Business Council on Sustainable Development (WBCSD)
Organisation mondiale de la santé (OMS)	Organisation mondiale du tourisme (OMT)	Organisation internationale du travail (OIT)

- Il y a des organisations intergouvernementales (OIG) et organisations non gouvernementales (ONG)
- Intergouvernementale et supranationale
- Organisation internationale à vocation universelle (mondiale) et régionale
- Compétence spécifique ou générale ( 1919, la Société des Nations (SDN) la première OI)

Il existe des organisations intergouvernementales de champ géographique restreint, axées sur :

- Technique, l'Union internationale du télégramme (1865) qui devient l'Union internationale des télécommunications, ou l' Union postale universelle (1874)
- Région particulière du monde (Union européenne )
- Culturelles ou historiques spécifiques, comme l'Organisation internationale de la francophonie, le Commonwealth ou encore la Ligue arabe
- Intérêts communs (OPEP)
- Idées et de capacités de recherche commune (OCDE)
- Des accords économiques, comme Le Centre Technique de coopération Agricole et rurale ACP-UE (CTA)
- Alliances militaires traditionnelles, comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

## 1.4 Historique

Jusqu'au début du 19e siècle, les relations internationales étaient et demeuraient diplomatiques. Les *congrès* ou les *conférences* internationales restent assez rares. Ces organisations prennent une importance particulière grâce à l'essor de la mondialisation, à la multiplication des échanges à l'échelle mondiale notamment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale,

La fin de la Seconde Guerre mondiale (1944), des organisations financières et commerciales internationales se sont développées, c'est-à-dire des institutions dont les actionnaires sont des États ou des banques centrales. À l'ère de la mondialisation des échanges commerciaux, ces institutions sont créées pour réguler ces échanges et éviter les conflits qui peuvent en découler.

La crise financière et monétaire des années trente (1929) avait déjà donné naissance à la Banque des règlements internationaux - BRI. Ce même souci d'éviter une répétition des problèmes qu'avait engendrés le réflexe protectionniste des gouvernements de l'époque présidera à la création des institutions issues des accords de Bretton Woods (novembre 1944) : le Fonds monétaire international - FMI et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement - BIRD, plus connue sous le nom de Banque mondiale .

Ce double objectif, stabilisation monétaire et développement économique, conditionnera l'activité des organisations financières, FMI et BIRD.

## 1.5 Les grandes institutions économiques internationales

### 1.5.1 Fonds Monétaire International (FMI)

Fondé en 1944 à Bretton Woods, le FMI est entré en activité en 1947. Il comptait 39 membres à cette date qui avaient souscrit à un quota de son capital et libéré celui-ci à raison de 25% en or et 75% en monnaie nationale.

Le FMI disposait donc d'importantes réserves monétaires, auxquelles pouvaient recourir les pays qui éprouvaient momentanément des difficultés à équilibrer leur balance des

paiements. En revanche ces pays devaient renoncer aux restrictions commerciales, préjudiciables aux échanges internationaux.

Le FMI s'efforçait de maintenir des changes stables et les États membres s'engageaient à ne pas procéder à des manipulations monétaires sans l'accord du Fonds et sans qu'elles soient justifiées par un déséquilibre fondamental de leurs balances des paiements.

Au cas où le capital versé ne suffirait pas, le Fonds avait la possibilité de compléter ses ressources en contractant des emprunts. Dans le cadre des Accords généraux d'emprunts, conclus en 1962, 10 pays industrialisés s'engagèrent à mettre, en cas de besoin, à la disposition du FMI des **crédits** destinés à prévenir toute menace qui pèserait sur l'ordre monétaire international.

En 1970, le Fonds a augmenté substantiellement les liquidités internationales par la création des Droits de tirage spéciaux (DTS) auxquels les pays à balance déficitaire peuvent recourir en plus des crédits normaux du Fonds.

Actuellement, en plus du rôle traditionnel qu'il jouait à l'origine de sa fondation, le FMI intervient pour planifier et surveiller des programmes de restructuration économique et d'assainissement financier dans les pays en voie de développement et de plus en plus des pays passant d'une économie planifiée à une économie de marché.

Outre ces activités, le FMI met à la disposition de ses membres des programmes de formation et une assistance technique dans des domaines spécialisés.

### **1.5.2 La Banque Mondiale (Banque internationale pour la reconstruction et le développement, BIRD)**

Aujourd'hui, le nom de « Banque mondiale » est plus volontiers... L'autre grand défi de l'après-guerre, la reconstruction de l'économie des pays ex-belligérants, sera également, quoique partiellement, pris en charge par ces institutions. Graduellement, l'aide au développement des pays décolonisés deviendra une autre préoccupation dominante chez les gouvernements des grands pays.

Elle a été fondée également en 1944, dans les accords de Bretton-Woods : la BIRD, aujourd'hui connue sous le nom de Banque mondiale.

#### **Objet**

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement - BIRD, plus connue sous le nom de Banque mondiale, est une banque d'investissement, qui contribua à financer par des prêts la reconstruction de l'Europe de l'après-guerre, avant de se tourner vers l'aide au développement. À ce titre, son premier objectif est défini comme une « aide aux emprunteurs à réduire la pauvreté »

Au début de son existence, elle avait pour activité le financement de la reconstruction en Europe occidentale. La Banque mondiale n'est pas une banque au sens habituel du terme : elle se compose de deux institutions de développement uniques dont le capital est détenu par 189 États membres : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA). Elle compte plus de 10'000 agents répartis dans près de cent vingt bureaux installés dans le monde entier.

Ces institutions ont chacune un rôle différent, mais travaillent en collaboration pour promouvoir la vision d'une mondialisation solidaire et durable. La BIRD a pour objectif de réduire la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et dans des pays plus pauvres, mais solvables tandis que l'IDA cible ses efforts sur les pays les plus pauvres du monde.

Aujourd'hui pour la définir, nous pouvons dire que la Banque mondiale est une institution de développement qui a pour mission de faire reculer la pauvreté en favorisant une croissance économique durable dans ses pays membres. L'institution poursuit ses activités dans plus de 100 pays clients dans le but, essentiellement, d'aider les populations et les pays les plus pauvres. Pour tous ses clients, elle insiste sur la nécessité :

- 1) d'investir dans les ressources humaines, en particulier via des services de santé et d'éducation de base;
- 2) de protéger l'environnement;
- 3) de soutenir et d'encourager le développement de l'activité économique du secteur privé;
- 4) de renforcer la capacité de l'État à mettre en place, de façon efficace et transparente, des services de qualité;
- 5) de promouvoir des réformes afin d'instaurer un environnement macroéconomique stable, qui permette de faciliter l'investissement et la planification à long terme;
- 6) de centrer les efforts sur le développement social, l'inclusion, la gouvernance et le renforcement des institutions en tant qu'éléments fondamentaux de la lutte contre la pauvreté.

### 1.5.3 Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Au début l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'était qu'un accord sur le commerce international : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade, GATT). Il a été signé à Genève en 1947 par 18 États. Les participants s'engageaient à réduire les droits de douane et autres entraves commerciales, à renoncer aux restrictions quantitatives, à appliquer la clause de la nation la plus favorisée et à respecter le principe de la non-discrimination. Les accords étaient renouvelés à plusieurs reprises dans des négociations commerciales multilatérales. Celles menées dans le cadre de l'« Uruguay Round », achevées en 1993, ont abouti à la création de l'OMC appelée à prendre le relais du GATT et à devenir l'organisation faîtière des trois principaux accords, à savoir :

- 1) L'accord sur les marchandises (GATT) ;
- 2) L'accord sur les services (GATS, General Agreement on Trade in Services) ;
- 3) L'accord sur la protection des droits sur la propriété intellectuelle (TRIPS, Trade-Related aspects on Intellectual Property rightS).

L'OMC a vu le jour le 1er janvier 1995. Elle compte actuellement 164 pays membres. Son objectif principal est d'assurer la liberté et la prévisibilité des échanges entre pays. Elle s'acquitte de cette mission en :

- 1) administrant les accords commerciaux,
- 2) servant de cadre aux négociations commerciales, qui continuent de se dérouler entre les différents cycles de négociations,

- 3) réglant les différends commerciaux,
- 4) examinant régulièrement les politiques commerciales nationales de chaque pays membre,
- 5) aidant les pays en développement par le biais de l'assistance technique et des programmes de formation.

## SECTION 2 : Les blocs économiques régionaux

### 2.1 Définitions

Un bloc économique est un groupe de pays qui se réunissent volontairement pour approfondir leurs relations commerciales. Ils coordonnent ainsi des politiques communes.

Un bloc économique est un groupe de pays qui s'associent pour promouvoir le commerce entre eux. Ainsi, ils abaissent mutuellement les barrières tarifaires, conviennent d'imposer des tarifs similaires aux pays extérieurs à l'union, entre autres mesures.

Un ensemble de pays qui s'engagent ensemble dans le commerce international et sont généralement liés par un accord de libre-échange

Certains pays se regroupent en zones ou communautés économiques afin de faciliter leurs échanges et de favoriser leur développement ou leur croissance

Les blocs commerciaux peuvent être des accords autonomes entre plusieurs États (tels que l'Accord de libre-échange nord-américain) ou une partie d'une organisation régionale (comme l'Union européenne).

**L'intégration économique** est le processus par lequel plusieurs économies distinctes sont conduites à ne former qu'un seul espace économique.

### 2.2 Types de bloc économique

les blocs économiques peuvent déclarer de différents degrés d'intégration, et il se peut que ce niveau de coordination augmente progressivement avec le temps.

D'un degré d'intégration plus ou moins poussé, les principaux types de blocs économiques sont :

**Accord préférentiel** : Il s'agit d'un pacte mutuel de réduction tarifaire (droits de douane) entre deux ou plusieurs pays. L'Union européenne a été l'une des pionnières dans l'établissement de ces accords préférentiels en 1971.

**Zone de libre-échange** : C'est un espace géographique où un accord commercial a été conclu entre deux ou plusieurs pays. Cela se concentre sur la suppression des barrières commerciales. Exemple : l'ALENA.

**Union douanière** : C'est l'accord qui élimine totalement les droits de douane entre les pays membres et établit une politique de commerce extérieur commune. C'est-à-dire que chacun des pays participants facturera les mêmes taxes à l'importation des pays extérieurs à l'union.

Exemple : Union douanière d'Afrique australe, qui comprend le Botswana, le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland

**Marché commun:** Il s'agit d'un accord entre deux ou plusieurs pays afin d'assurer la libre circulation et l'échange de biens, de services et de facteurs de production (comme la main-d'œuvre) entre leurs frontières. Exemple : Mercosur.

**L'Union monétaire:** L'union monétaire est la situation dans laquelle deux ou plusieurs pays partagent la même monnaie. Les pays participants partagent une politique monétaire commune et une coordination des politiques budgétaires pour maintenir, par exemple, un certain niveau de déficit budgétaire. Exemple : zone euro.

**Union économique :** Il s'agit d'une coordination totale entre les politiques économiques des pays membres. Ceci, dans le but de parvenir à une situation de convergence et d'unification. Exemple : États-Unis, où chacun des 50 États est sous l'autorité monétaire de la Réserve fédérale et des décisions de politique budgétaire de Washington.

## 2.3 Objectifs

Le but de la création de blocs commerciaux est de réduire ou d'éliminer les barrières commerciales inutiles entre les États membres et de permettre la libre circulation des biens, des services, du travail et du capital.

Les non-membres des blocs commerciaux sont confrontés à des restrictions financières et non financières sur leurs exportations vers ces blocs, comme les tarifs, les quotas et même les embargos.

Par conséquent, il est difficile pour tout pays de survivre en dehors de l'un de ces blocs et le monde se divise en groupes de pays en pleine expansion favorisant le libre-échange entre eux, en même temps qu'ils le restreignent aux pays en dehors de leurs blocs.

### Principaux blocs économiques

1. Marché commun du Sud (Mercosur)
2. Accord de Libre Echange Americain Nord (ALÉNA)
3. ASEAN Association des Nations du Sud-Est asiatique
4. Caricom Caribbean Community
5. Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)
6. Communauté andine : des pays américains (CAN)
7. Conseil de Coopération du Golfe (CCG)
8. Marché Commun du Sud en espagnol (Mercosur)
9. Union africaine
10. Union européenne (UE).
11. Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

## 2.4 Grands groupes régionaux

Classement selon la taille des économies qui forme le bloc et le volume des échanges commerciaux entre les pays qui forment le même bloc.

### 2.4.1 ALÉNA

Fondé en 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA, en anglais le NAFTA) était un accord commercial qui institua une zone de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. Il visait à faciliter le libre-échange et l'investissement entre ces pays. Il a notamment éliminé, à cette fin, les droits de douane y faisant obstacle. Son fonctionnement trilatéral était garanti par plusieurs institutions, notamment une commission qui supervisait l'application de l'Accord et les travaux des divers groupes et organes de l'ALENA.

#### **Objectifs** (tels que mentionnés dans le texte de l'accord)

1. Les objectifs du présent accord, définis de façon plus précise dans ses principes et ses règles, notamment le traitement national, le traitement de la nation la plus favorisée et la transparence, consistent

- a. à éliminer les obstacles au commerce des produits et des services entre les territoires des Parties et à faciliter le mouvement transfrontières de ces produits et services;
- b. à favoriser la concurrence loyale dans la zone de libre-échange;
- c. à augmenter substantiellement les possibilités d'investissement sur les territoires des Parties;
- d. à assurer de façon efficace et suffisante la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle sur le territoire de chacune des Parties;
- e. à établir des procédures efficaces pour la mise en œuvre et l'application du présent accord, ainsi que pour l'administration conjointe de l'accord et le règlement des différends; et
- f. à créer le cadre d'une coopération trilatérale, régionale et multilatérale plus poussée afin d'accroître et d'élargir les avantages découlant du présent accord.

2. Les Parties interpréteront et appliqueront les dispositions du présent accord à la lumière des objectifs énoncés au paragraphe 1 et en conformité avec les règles applicables du droit international.

Très critique à son égard, le président américain Donald Trump a souhaité y mettre fin, qualifiant l'ALENA de « pire accord jamais signé ». Le 30 novembre 2018, les dirigeants des trois pays concernés ont signé un nouveau texte, l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC, en anglais, le USMCA). Parmi les points négociés (produits laitiers, propriété intellectuelle...), l'AEUMC prévoit que l'industrie automobile respecte des règles de fournitures en matériaux et composants américains, et que le Mexique augmente les rémunérations des salariés de ce secteur. Point important, un chapitre entier traitant du numérique figure dans l'accord, pour réguler l'expansion des GAFAM. Prévu pour entrer en vigueur en 2020 jusqu'en 2036 et renouvelable une fois, l'accord sera soumis à révision tous les six ans.

### 2.4.2 Union européenne

L'Union européenne est la forme la plus développée des blocs économiques régionaux. Dans le cadre européen, l'intégration passe par la constitution d'un marché unique et par l'adoption d'une monnaie unique, l'euro. Un espace de libre-échange, libre circulation des personnes et des fonds, un marché de travail commun, même politique monétaire. Les pays de



l'UE peuvent être considérés comme une institution internationale régionale. Les pays forment un bloc très soudé au point qu'il est « considéré comme un pays fédéral ».

### 2.4.3 ASEAN

L'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) est une association d'États été fondée en 1967 à Bangkok pour stimuler le développement économique de la région ainsi que sa stabilité dans un contexte de guerre froide. Elle regroupe dix (10) pays d'Asie du Sud-Est parmi lesquels de nombreux émergents : Philippines, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande depuis 1967, auxquels se sont ajoutés Brunei en 1984, le Vietnam en 1995, le Laos et la Birmanie en 1997 et le Cambodge en 1999. Son secrétariat est installé à Jakarta.

Elle a été comprise et dénoncée par la Chine comme un outil destiné à la contenir. Mais depuis la fin des années 1990, l'ASEAN plus trois (APT) réunit l'ASEAN, la Chine, la Corée du Sud et le Japon dans un but de coopération et de libre-échange. Le commerce entre la Chine et l'ASEAN a atteint 480 milliards de dollars en 2014. L'ASEAN fonctionne par consensus entre ses États membres, avec une présidence tournante annuellement.

L'ASEAN, 5e « bloc économique » mondial (derrière l'UE, les États-Unis, la Chine et le Japon), est une région constituée d'économies très hétérogènes, mais qui partagent une dynamique et un potentiel commun.

### 2.4.4 Mercosur

créé en 1991 il établit : « La libre circulation des biens, des services et des facteurs productifs entre les pays dans l'établissement d'un arsenal externe commun et l'adoption d'une politique commerciale commune, la coordination de politiques macroéconomiques et sectorielles entre les États et l'harmonisation des législations pour atteindre un renforcement du processus d'intégration ».

Il est composé de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay, de l'Uruguay et du Venezuela. On trouve également des pays associés tels que le Chili, la Colombie, le Pérou ou l'Équateur.

Actuellement, le Mercosur permet la libre circulation des citoyens.

Le Mercosur représente 82,3 % du PIB total de l'Amérique du Sud et d'autre part, se constitue comme la zone économique et la plateforme industrielle la plus dynamique et compétitive de tout l'hémisphère sud. Il est considéré comme le 4<sup>e</sup> bloc économique du monde en termes de volume des échanges.

## Conclusion

Nous avons examiné les institutions économiques internationales et les blocs économiques internationaux et leur rôle dans l'économie mondiale. Nous avons vu comment ces institutions et blocs sont nés de la nécessité de gérer les défis économiques mondiaux tels que les crises financières, les problèmes de dette et la promotion du commerce régional.

Nous avons également examiné les avantages et les limites de ces institutions et blocs, ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés dans un contexte de changements économiques, politiques et sociaux. Nous avons vu que l'augmentation du protectionnisme et la remise en question de la mondialisation sont des défis majeurs pour ces institutions et blocs.

En fin de compte, il est clair que les institutions économiques internationales et les blocs économiques internationaux jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale. Ils ont contribué à promouvoir la coopération économique internationale et à stimuler la croissance économique. Cependant, ils sont également confrontés à des défis importants, tels que la nécessité de s'adapter aux changements économiques, politiques et sociaux en constante évolution.

Il est donc crucial que ces institutions et blocs continuent de s'adapter et de se réformer pour répondre aux besoins changeants des économies nationales et de l'économie mondiale dans son ensemble. Les gouvernements doivent travailler ensemble pour soutenir ces institutions et blocs et promouvoir une coopération économique internationale efficace et équitable.

#### Question du cours :

1. Quels sont les principaux objectifs des institutions économiques internationales et des blocs économiques internationaux ?
2. Comment les institutions économiques internationales, comme le FMI et la Banque mondiale, interviennent-elles dans les économies nationales ?
3. Comment les blocs économiques internationaux, comme l'Union européenne et l'ALENA, souhaitent-ils le commerce régional ?
4. Quels sont les avantages et les limites des institutions économiques internationales et des blocs économiques internationaux ?
5. Quelles sont les principales réalisations des institutions économiques internationales et des blocs économiques internationaux ?
6. Comment ces institutions et blocs ont-ils évolué au fil du temps et quelle a été leur influence sur les tendances économiques mondiales ?
7. Comment les institutions économiques internationales et les blocs économiques internationaux font-ils face aux défis actuels tels que l'augmentation du protectionnisme et la remise en question de la mondialisation ?
8. Comment les gouvernements peuvent-ils travailler ensemble pour soutenir ces institutions et blocs et promouvoir une coopération économique internationale efficace et équitable ?
9. Quelles sont les perspectives d'avenir pour les institutions économiques internationales et les blocs économiques internationaux dans un contexte de changements économiques, politiques et sociaux en constante évolution ?